L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 20 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par J. C. Kusso, constable—à 2 heures de l'après midi, à son bureau, au coin des rues St-Charles et Commercial Place, un lot de meubles.

Par Fernall & Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux lots de terre situés rue de l'Esplanade, entre le bayou St-Jean et le cimetière. — Aussi, deux maisons du prix, de résidence, face à la rue Constance, Premier District, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent; et un autre terrain avec bâtisses, dans le même îlet.—Et à 10 heures, à leur salle de vente, lampes à huile, verres, brackets, fount, &c.

Par G. Léaumont—à sa salle d'encan, 300 caisses bottes, souliers et brodequins, et 100 caisses chapeaux.

Par J. P. Boisseau—à 11 heures, aux écuries de Casanave et frères, rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, dix chevaux, une paire chevaux et voiture, trois buggies et harnais.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, coton blanc et coton écru, casimirs, satinets, tweeds, &c., &c., sans réserve.

Par A. Felber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, bottes, souliers, chapeaux, coutellerie.

Le Manifeste du Parti Radical.

La campagne est activement engagée entre les deux grands pouvoirs de l'Etat. M. Johnson a affaire à des adversaires doués d'une ardeur et d'une activité incontestables. Si on peut leur reprocher de manquer de conscience et de logique, on ne peut nier la sagacité et le zèle qu'ils mettent au service d'une mauvaise cause. Ils viennent d'en donner une nouvelle preuve dans le *factum* que vient de publier sous le titre de: « Adresse au Peuple Américain, » le comité dit « National Unioniste, » que préside M. Marius L. Ward, du New Jersey et dont fait partie M. Horace Greeley.

Ce manifeste expose, au point de vue radical, la nature du conflit qui a éclaté entre le Président et le Congrès. Comme tous les gens qui se sentent en faute, les Radicaux d'accusés se font accusateurs, trouvant plus commode de renverser les rôles et d'attaquer que de se défendre. Quand on aborde le chapitre des contradictions, il est plus facile de faire ressortir celles de ses adversaires que d'expliquer les siennes. La mauvaise foi a ses coudées franches et le sophisme peut s'ébattre à son aise. Justifier la politique radicale au point de vue des principes, ou même au point de vue des précédents du parti qui avait inscrit sur ses bannières « l'Union, la Constitution et les Lois, » était une impossibilité. Les auteurs du manifeste ont imaginé de la défendre avec les actes même du président Johnson, et voici leur argumentation aussi ingénieuse que spécieuse:

« Quand les insurgés affirment qu'ils ont acquis de nouveau ou qu'ils n'ont jamais perdu leurs droits constitutionnels dans l'Union, y compris celui de la représentation au Congrès, ils sont en contradiction flagrante non-seulement avec les justes exigences du Congrès, mais même avec celles du Président. Il est de l'évidence seul qui, après la fin de la rébellion, donna des gouverneurs provisoires aux Etats du Sud, soumis et désarmés, en s'appuyant sur ce fait que la rébellion avait eu un acte révolutionnaire et avait privé le peuple américain de *tout* gouvernement civil; c'est le Président qui demanda le rassemblement d'une Convention composée de délégués à choisir par la seule portion du peuple qui était restée fidèle aux Etats-Unis, afin de changer et d'amender la Constitution de chaque Etat du Sud. C'est le Président Johnson qui, en octobre dernier, alors même que toute résistance ouverte à l'Union avait depuis longtemps disparu, déclara hautement qu'il ne suffisait pas à un Etat naguère rebelle de proclamer la nullité absolue de son ordonnance de sécession, et de ratifier l'amendement constitutionnel contre l'esclavage, mais qu'il devait aussi répudier jusqu'au dernier dollar de la dette contractée en faveur de la rébellion. C'est lui qui ordonna de disperser par la force armée toute législature élue sous l'empire de la rébellion et qui entreprendrait de remplir désormais ses fonctions législatives. C'est lui qui renvoya au Congrès tous ceux qui lui faisaient des questions sur la possibilité de l'admission des représentants du Sud dans l'une ou l'autre Chambre, et engagea ceux-ci à ne se présenter que postérieurement à l'organisation du Congrès. C'est lui enfin, et non le Congrès, qui adressa cet avis à M. Sharkey, gouverneur provisoire du Mississippi: « Si vous pouviez donner le droit de suffrage à tous les hommes de couleur qui peuvent lire la Constitution des Etats-Unis en anglais et écrire leurs noms, et à tous les hommes de couleur qui ont au moins $250 de propriété immobilière sur laquelle ils paient des taxes, vous désarmeriez complètement nos adversaires, et vous donneriez un exemple que d'autres Etats suivraient. »

Ce n'est pas nous qui nierons les contradictions qui ont pu se rencontrer entre les principes proclamés par le Président comme base de la politique de reconstruction, et les exigences qu'il a montrées lors de la réorganisation des gouvernements du Sud. Nous avons été des premiers à les signaler dans différentes circonstances et nous n'avons cessé d'indiquer les dangers de la fausse position où M. Johnson se plaçait par son manque de logique, notamment en ce qui concernait l'organisation du dernier Congrès.

Mais de ce que le pouvoir exécutif a manqué lui-même au programme tracé par lui pour la reconstruction, s'en suit-il que le Congrès ait de son côté le droit d'outrepasser les exigences du Président? D'abord, c'est méconnaître les faits et les circonstances de la cause que de confondre les principes énoncés comme la base de la reconstruction, avec les mesures essentiellement provisoires prises par le chef du pouvoir exécutif pendant la période transitoire de pacification. M. Johnson n'a jamais tergiversé en ce qui touche les droits des Etats du Sud dans l'Union; il a toujours reconnu ces droits, et les conseils qu'il a donnés ou les expédients qu'il a suggérés n'ont jamais constitué une dérogation des principes constitutionnels invoqués pour la restauration de l'Union. Il a usé des pouvoirs dont il était armé par la suspension de l'*habeas corpus*, de son droit d'amnistie et de ses prérogatives comme chef du pouvoir exécutif, avec plus ou moins de discernement et de patriotisme, chacun est libre d'avoir une opinion sur ce point, mais il n'a jamais varié sur le droit des Etats du Sud à envoyer leurs représentants et leurs sénateurs au Congrès, à partir du moment où, par ses diverses proclamations, il a eu déclaré que la rébellion avait cessé d'exister.

Là où il a manqué de logique, selon nous, c'est en reconnaissant à un congrès sectionnel et incomplet un caractère légal, alors qu'en réalité ce n'était qu'une assemblée révolutionnaire. En tous cas, les torts qu'a pu avoir le Président en imposant certaines conditions aux Etats pour la réorganisation de leurs gouvernements locaux, ne peuvent, en aucune façon, autoriser le Congrès à fouler aux pieds la Constitution et à s'arroger des pouvoirs révolutionnaires. La question n'est pas de savoir si le Président a toujours été fidèle à son programme de reconstruction; mais si ce programme est juste, légal, et constitutionnel, si ce programme est d'accord avec les prétentions du parti qui a fait la guerre au Sud pour le forcer à rester dans l'Union, s'il est conforme à la politique avérée du gouvernement de Washington depuis l'inauguration de M. Lincoln en 1861 jusqu'à son remplacement par Andrew Johnson, si enfin il est dicté impérieusement par les intérêts communs du pays, du golfe du Mexique au Canada, de l'océan Atlantique au Pacifique. Voilà ce qui a été surabondamment prouvé par les discours des orateurs conservateurs, par les discussions quotidiennes de la presse, et sur ce point, toutes les arguties et tous les sophismes des agitateurs radicaux ne parviendront jamais à égarer les esprits sensés qui, espérons le, constituent encore la majorité dans la nation.

Les prétendues fiançailles du prince impérial.—Voici l'origine du canard servi sous forme de dépêche transatlantique spéciale par le *Herald* à ses lecteurs.

On lit dans la *Liberté*:

On s'obstine à répandre le bruit de la prochaine arrivée du comte de Bismark en France. Nous mettons à côté de cette nouvelle, la nouvelle encore moins vraisemblable que donne la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne. D'après ce journal bien informé, il serait question de fiancer le prince impérial de France et la fille aînée du prince héréditaire de Prusse! Il faut que la *Nouvelle Presse libre* soit bien à court d'informations pour inventer de si singulières plaisanteries!

Le steamer St. Mary. — Ce steamer, sous le commandement du capitaine Trip, partira pour Buenos Santiago, jeudi prochain, 27 du courant, à CINQ HEURES DU SOIR, au lieu de 8 h. P. M.

M. THAD. STEVENS ET LA "TRIBUNE" DE NEW-YORK.

La *Tribune* de New-York établit ainsi les différences d'opinion qui existent entre elle et Thad. Stevens, le grand apôtre du radicalisme:

M. Stevens veut donner une protection effective à l'industrie du pays, et en cela nous sommes d'accord avec lui; mais il s'oppose à la reprise des paiements en espèces, et sur cette question nous différons tout à fait de son opinion. Il paraît disposé à traiter d'une manière rigoureuse les rebelles subjugués, et à cet égard on sait que nous ne pensons pas comme lui; mais quand il lutte avec fermeté et sans crainte pour l'égalité des droits et des lois, pour les grands et les petits, les honorés et les méprisés, sans distinction, nous l'honorons grandement.

Cette analyse du journal de New-York n'indique pas qu'il y ait une grande différence entre lui et l'homme dont il parle. La reprise des paiements en espèces n'est pas de la politique. Un traitement rigoureux envers les rebelles subjugués n'est pas de la politique non plus: c'est de la haine sans qu'on sache pourquoi. Mais l'égalité des droits et des lois et de toutes les classes sans distinction, c'est de la politique, et en cela le journal radical et le représentant radical professent la même opinion. En conséquence, ils sont d'accord sur les points principaux. Il ne faut donc pas que le parti conservateur compte sur les divergences des Radicaux entre eux pour le succès des élections d'automne.

NOUVELLES DE MATAMOROS.

Dans la revue que nous avons faite hier des journaux de la frontière mexicaine, nos lecteurs ont dû remarquer une lacune. Canales réfugié à Brownsville, reparaissait gouverneur à Matamoros sans qu'on sût comment ni pourquoi ni précisément dans quelles intentions. Un numéro du *Courrier de Rio Grande* qui nous a été remis hier publie à ce sujet les faits et les commentaires qui suivent:

Un nouveau coup d'Etat vient de se passer chez nos voisins de Matamoros. Canales a ressaisi les rênes du gouvernement et s'est prononcé contre Juarez. Son premier acte a été de faire arrêter son substitut, le général Hinojosa, comme suspect et partisan du Benito Juarez. Il a également fait arrêter le général Tapia et les avocats Saavedra et Velasco, pour les mêmes raisons. Un certain colonel Zuniga a été aussi emprisonné pour avoir conspiré en faveur de Cortina, et il allait être fusillé sur le champ, lorsque le général Guadalupe Garcia implora et obtint sa grâce.

Canales a fait arrêter tous les cochers et marchands d'eau de la ville et les a enrégimentés. Ils ne sont pas moins d'un millier.

Tapia a été informé que si des forces venaient de Monterey pour tenter de le délivrer, il serait passé par les armes.

Canales a voulu se ranger parmi les partisans d'Ortega, mais ceux ci, par l'intermédiaire du général Negrete qui est le représentant de ce prétendant sur la frontière, ont dédaigné ses offres, pour ne pas se faire les complices de ses actes. — Quel scrupule!

Canales reste, par conséquent, isolé et indépendant de tout pouvoir supérieur. — Mais c'est un homme de ressources et qui ne doute de rien; ses forces, auxquelles il n'a jamais rien refusé, le proclameront président s'il le faut, et il se laissera décerner ce titre avec toute la modestie dont il est susceptible.

Ceux qui souffriront le plus de cette augmentation de forces et de la position nouvelle créée par Canales, ce sont les braves bourgeois de Matamoros, dont la bourse, déjà si secouée, devra pourvoir aux besoins des soldats. Aussi, leurs regards se tournent-ils vers Mexico pour voir si le gouvernement impérial, envers lequel ils se sont montrés si ingrats pourtant, ne les sortira pas de cette position critique.

Agitation dans le Missouri.—Le *Dispatch* de St-Louis publie une lettre menaçante adressée sous le voile de l'anonyme, mais au nom d'une soi disant société secrète, à M. John How, l'un des hommes les plus honorables de l'Etat. Cette lettre déclare qu'une puissante organisation surveille les menées des démocrates, et est prête à les exterminer. En voici les derniers paragraphes:

« Si les unionistes ne peuvent vivre en paix et en repos là où vous êtes en majorité, vous n'aurez ici ni paix ni repos. Nous voulons que vous compreniez bien la situation. Nous voudrions conjurer la ruine qui rend ces mesures nécessaires, mais il faut que vous sachiez que nous ne pouvons ni ne voulons voir massacrer par une troupe diabolique de chiens d'enfer, nos frères unionistes qui ont risqué leur vie pour la défense de la liberté, de la justice et d'un bon gouvernement,—que vous caressez, mais dont le sang reste sans vengeance.

« La situation est entre nos mains, et vous voudrez bien prendre note que nous sommes prêts pour toute éventualité que vous pourrez faire naître. La mine est creusée sous soixante-six comtés de l'Etat, et, si vous y mettez le feu, nous vous ferons sauter en atomes. Rappelez-vous 1862, — tenez-vous pour avertis, et mettez la perversité de votre infernal parti, ou la mort et la désolation marcheront sur les pas des *L. et U. A. Avengers*.

« Par ordre du
« Grand Conseil,
« des L. et U. A. A. de l'Etat du Missouri. »
« Approuvé par le grand maître, district de Missouri. »

La ligne suivante était ensuite en marge:
« Employez vous votre fortune pour les rebelles? »

Le *Dispatch* de St Louis, qui publie ce document, termine ainsi les réflexions qu'il lui suggère:

« Si un tel homme est marqué pour la vengeance, qui peut se croire en sécurité? Quand John How est appelé un *rebelle*, et quand il est proclamé par les autorités radicales que pas un *rebelle* ne sera admis à voter, — il est aisé de comprendre ce qu'on a l'intention de faire des élections. »

Le Steamer "Pereire"
de la Compagnie Transatlantique Française.

Ayant fait la traversée de Brest à New-York à bord du steamer *Pereire* de la Compagnie Transatlantique Française, nous nous plaisons à signaler au public les avantages que présente cette ligne, et en particulier les excellentes qualités nautiques de ce magnifique bâtiment. Parti de Brest, le samedi 1er septembre, à cinq heures du soir, le *Pereire* a eu à lutter, pendant toute la traversée, contre des vents contraires et une très forte mer qui a souvent forcé à ralentir la vitesse. Malgré ces circonstances défavorables, il est entré dans la rade de New-York dans l'après midi du mardi 11 septembre, après une traversée de moins de dix jours. Le steamer s'est admirablement comporté à la mer et les passagers ont acquis la certitude que le *Pereire* était non moins remarquable par les conditions de sécurité qu'il présente que par sa vitesse et la régularité de sa marche.

Nous considérons comme un devoir de rendre hommage au zèle et à l'activité du capitaine Duchesne, le commandant expérimenté du *Pereire*, ainsi qu'à son affabilité et à sa courtoisie. Les passagers n'ont eu également qu'à se louer de tous les officiers du bord et de l'obligeance du commissaire. En dépit des difficultés résultant de l'état de la mer, la table a toujours été splendidement servie et le service aussi régulier que le comportait le grand nombre des passagers.

Nouvelle Orléans, 22 septembre 1866.

E. Mérilh,	C. Duhamel,
F. Limet,	E. F. Mioton,
A. B. Griswold,	E. Déchamps, fils,
K. B. Oertel,	Mme E. Déchamps,
P. Dumagenc,	Ernest Turpin,
J. J. Albert,	E. Fixary et Dame,
A. Ravelet,	E. Maymir,
Henry Habert et Dame.	

Grandes nouveautés.—MM. Pepin & Turcotte annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils feront demain, jeudi, 27 du courant, l'ouverture de leur magasin rue du Canal, No 131. Le stock que ces messieurs ont à vendre est immense et comprend toutes espèces de nouveautés achetées en Europe et importées directement par eux. Nous voudrions mentionner quelques uns des riches articles qui composent cet assortiment, mais ne pouvant reproduire dans une simple notice des détails de ce genre, nous renvoyons le lecteur aux annonces où il trouvera comme un catalogue de tout ce que le goût peut désirer de plus élégant et de tout ce que l'opulence peut rêver de plus riche. MM. Pepin & Turcotte ont aussi un très beau fonds d'articles du pays qu'ils vendront à bon marché. Nous ne pouvons donc nous dispenser de recommander au public ce nouveau magasin destiné à jouer un rôle si brillant parmi les établissements de ce genre à la Nile-Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 25 septembre 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel—au soin des rues Bienville et Chartres.)

	Fahrenheit.
6 heures du matin	79 degrés.
Midi	84 "
3 heures du soir	79 "
6 heures du soir	78 "

Santé publique.—Il y a eu, dans les dernières 24 heures, 41 enterrements, dont 9 causés par le choléra. Victimes, 6 blancs et 3 mulâtres. Il y a eu quatre décès de la fièvre jaune.

Coton capturé.—L'officier Flood de la police du fleuve, a capturé vingt sacs de coton dans un skiff sur le fleuve, hier matin à 3 heures. Ce coton est supposé volé. Les hommes qui étaient dans le skiff ont sauté à l'eau quand la police approchait et se sont échappés.

Tentative de suicide.—Un nommé John Brown a tiré mardi soir un coup de pistolet sur lui-même, dans une maison mal famée de la rue Tremé, entre Conti et Bienville. On a appelé sur le champ un médecin qui a déclaré que la blessure n'était pas dangereuse.

Bureau de santé.—L'officier de santé dit que le corps-de-garde du Premier District est dans une condition malsaine.

L'officier de santé du Deuxième District rapporte que plus de 30,000 livres de viande malsaine ont été saisies et envoyées aux diverses fabriques de savon. L'amende de $100 se corrige pas cette classe de délinquants.

Après divers rapports fort peu intéressants sur certains lieux mal entretenus et surtout mal nettoyés, le Bureau s'ajourne.

Comités des Conseils.—Ces comités se sont réunis hier soir pour s'occuper de choses qui auraient pu être ajournées sans difficulté. Qu'on en juge par ce qui suit:

Une communication du commissaire des rues recommande que la rue Thalie soit coquillée et non pavée. Référé.

Une pétition de Hugh O'Donnell est référée au comité des rues, ainsi qu'une pétition de propriétaires des rues Julia, Féliciana, Remparts et Claiborne.

M. Paisley présente une résolution pour faire construire un pont à l'intersection des rues Claiborne et St-Antoine, et un autre à l'intersection des rues Claiborne et Annette. Adoptée. Après quoi les comités s'ajournent.

Nous demandons maintenant si tout cela n'aurait pas pu attendre la réunion des Conseils.

BULLETIN EUROPÉEN

Les nouvelles d'Europe reçues par le *Moravian* vont jusqu'au 5 septembre.

FRANCE.

En France, le sujet presque exclusif des préoccupations était la démission de M. Drouyn de Lhuys et son remplacement au ministère des affaires étrangères par le marquis de Moustier. Deux raisons principales sont assignées à ce changement ministériel. La première, c'est le désir de l'empereur de demeurer en termes pacifiques avec la Prusse. Or, dans le dernier conseil des ministres tenu aux Tuileries, M. Drouyn de Lhuys avait proposé de faire à la Prusse de sérieuses et énergiques remontrances contre sa politique d'absorption. Ces remontrances eussent conduit infailliblement à la guerre. L'empereur n'a pas hésité et il a donné à entendre au ministre des affaires étrangères que ses idées ne concordaient plus avec les siennes. Le lendemain, M. Drouyn de Lhuys donnait sa démission et M. de Moustier était appelé à le remplacer. Le marquis de Moustier a représenté la France à Berlin avant d'être envoyé à Constantinople. Il a su, pendant son séjour dans la capitale de la Prusse, se concilier les sympathies de tous les hommes d'Etat de ce pays, et particulièrement celles de M. de Bismark. Sa nomination est donc un nouveau gage du maintien de la paix entre la Prusse et la France. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette nomination l'élévation de M. Benedetti, notre ambassadeur actuel à Berlin, à la dignité de Grand-Croix de la Légion-d'Honneur.

D'autre part, les idées de M. Drouyn de Lhuys sur la question romaine ne s'accordaient plus avec celles de la majorité de ses collègues dans le cabinet, et surtout avec celles du prince Napoléon qui semble regagner, dans les conseils de l'empereur, l'influence que son discours d'Ajaccio lui avait fait perdre. Plusieurs journaux influents considèrent que, sous ce rapport, la démission de M. Drouyn de Lhuys équivaut à une sorte de renonciation du gouvernement français à défendre plus longtemps le pouvoir temporel du pape.

Le nouveau ministre des affaires étrangères ne pourra arriver en France avant la fin du mois. Si l'empereur était à Biarritz à cette époque, M. le marquis de Moustier passerait par cette résidence avant de se rendre à Paris.

Il est probable que ce n'est qu'après son arrivée qu'il sera pourvu au poste vacant d'ambassadeur de France à Constantinople. On s'attend, du reste, à un certain mouvement dans le personnel diplomatique, en raison des dernières circonstances.

M. Benedetti, le ministre de France à Berlin, vient de quitter cette capitale. D'après plusieurs journaux, ce n'est pas à Paris qu'il se rend, mais bien à Carlsbad, en Bohême; de ce point, il irait à Constantinople, où il doit prendre le poste laissé vacant par M. de Moustier.

Au changement de l'ambassadeur de France en Prusse correspondrait le changement de l'ambassadeur de Prusse en France. M. de Goltz ne reviendrait à Paris que pour présenter ses lettres de rappel. Il irait ensuite à Vienne remplacer M. de Werther, nommé sous secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères.

On désigne, comme successeur de M. de Goltz à Paris, M. de Savigny, qui représentait en dernier lieu la Prusse à la diète de Francfort.

En attendant l'arrivée de M. de Moustier, l'intérim des fonctions auquel ce diplomate vient d'être appelé est confié à M. de La Valette. Personne n'ignore que M. de La Valette passe pour avoir, sur l'exécution de la convention du 15 septembre, des opinions très analogues à celles de M. Thouvenel.

Un accident assez grave est arrivé le 5 sur le chemin de fer d'Orléans. Le train de la poste allant à Paris, a déraillé entre la Crèche et Saint-Maixent (Ligue de Poitiers à Niort). Six personnes ont été tuées et huit blessées plus ou moins grièvement.

ALLEMAGNE.

L'annexion qui paraît devoir susciter à la Prusse le plus d'embarras est assurément celle du Hanovre. Les habitants de ce pays auraient accepté la souveraineté militaire de la Prusse et un changement de dynastie, mais il leur paraît bien dur de voir leur autonomie se fondre dans la monarchie prussienne. La réponse de la députation hanovrienne à la déclaration faite par le roi Guillaume a été empreinte de résignation et de dignité; elle laisse entrevoir que les sentiments du Hanovre pour la Prusse rendront difficile, du moins pendant un certain temps, la tâche de cette dernière puissance.

La reine Marie continue de résider à Hanovre. Le prince d'Ysenbourg, dernier représentant de la Prusse dans cette capitale, devait y retourner pour sommer cette princesse de quitter le pays. De toutes les parties du royaume des membres de la noblesse et des personnes appartenant à toutes les classes affluent journellement à son palais pour lui présenter leurs hommages. Bien qu'elle montre toujours la même énergie, sa santé est altérée.

Les Prussiens ne sont pas mieux accueillis à Mayence que dans les autres pays qu'ils occupent. A peine entré en fonctions, le commandant prussien de la forteresse a dû publier une proclamation menaçant la ville de l'état de siége, si des démonstrations hostiles contre les troupes prussiennes venaient à se renouveler.

Tous les journaux de Mayence subissent la censure. Ils doivent déposer, dans les mains de l'autorité militaire, un exemplaire une heure avant leur publication.

La population est inquiète et indignée. Elle n'est point habituée au traitement qu'elle subit aujourd'hui. Même au plus fort de la dernière guerre, le commandant fédéral avait complètement respecté ses libertés.

PRUSSE.

En même temps que la Prusse militaire achève son œuvre, la Prusse constitutionnelle commence la sienne. De nouveaux intérêts s'agitent aujourd'hui à Berlin. Le canon se tait, la tribune se relève. C'est une autre campagne qui s'ouvre pour M. de Bismark; campagne difficile, sinon périlleuse, et dans laquelle le ministre prussien doit apporter autant de prudence et de calme qu'il a mis dans l'autre de fougue, d'énergie et d'activité.

Il s'agit, en un mot, non plus d'envahir le territoire ennemi, mais d'évacuer le terrain constitutionnel.

Les députés de l'opposition pressentent bien ce retour aux errements du passé; et ils ont profité de la discussion du bill d'indemnité pour faire au ministère Bismark des remontrances assez vertes. On a remarqué, à cette occasion, que les discours de M. de Bismark dans la chambre des députés sont loin d'avoir cette année le caractère aggressif qui les distinguait autrefois. Quoiqu'il se parûsse pas disposé à permettre aux progressistes d'exercer aucune influence sur la politique extérieure et intérieure du gouvernement, il les supplie pourtant de s'abstenir de toute critique rétrospective. «Nous désirons la paix, dit le ministre, parce que dans notre opinion la patrie en a plus besoin que jamais.» Quoiqu'il en soit, la chambre des députés a voté la loi d'indemnité qui absout le ministère d'avoir, depuis 1862, illégalement disposé des finances prussiennes, et lui ouvre, pour les dépenses de 1866, un crédit de 154 millions de thalers.

On dit que M. de Bismark sera fait duc aussitôt après la conclusion ratifiée de la paix.

M. Dreyse, l'inventeur du fusil à aiguille, vient de recevoir des titres de noblesse.

LA QUESTION D'ORIENT.

Les troubles de l'île de Candie prennent chaque jour plus de gravité. Des émissaires russes cherchaient encore à les augmenter dans l'espérance de réveiller dans un avenir prochain l'interminable question d'Orient.

Il est des journaux qui n'admettent pas que la Russie soit en état, à l'heure qu'il est, de réveiller cette question et de s'engager dans les complications qui pourraient se produire.

Le *Globe* de Londres, entre autres, pense que le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne sera pas prêt avant quatre ans. Pourquoi quatre ans? L'explication que donne le *Globe* est curieuse à recueillir:

« Après cette période, il est évident que l'empire russe pèsera d'une toute autre influence sur tous ses voisins. Alors tous les grands centres de son territoire européen seront reliés les uns avec les autres. Pour opérer dans l'ouest, la Russie aura la nouvelle voie ferrée d'Orel à Dunabourg pour transporter ses troupes, tandis qu'elle pourra agir dans le sud par les lignes de Kiew, allant au sud vers les frontières autrichiennes et turques.

« Le seul anneau qui manquera au réseau sera un autre chemin de fer transversal du sud au nord-ouest, de Kiew à Varsovie par exemple, qui permettrait aux Russes de se mouvoir plus aisément encore vers l'Autriche et en même temps vers la Prusse. En attendant, l'activité militaire de la Russie se trouve forcément ajournée; pendant quelques années encore l'empire et d'autres contrées pourront vraisemblablement jouir sans trouble des bénéfices de l'accroissement de prospérité qu'apportent avec eux les chemins de fer. »

Les journaux russes qui avaient démenti avec obstination la nouvelle d'un soulèvement des Circassiens contre leur domination, avouent aujourd'hui que le fait était exact et le racontent en ces termes:

Au commencement du mois d'août, on apprenait à Trébizonde qu'un complot avait été formé par les Circassiens pour massacrer la garnison et la population chrétienne de Soukoum Kalé. Pendant la nuit, une troupe d'Abasiens se porta sur la maison de campagne du commandant russe, qui fut tué, ainsi que sa femme, ses domestiques et ses enfants.

En même temps, la révolte éclatait dans la ville elle-même de Soukoum-Kalé et dans ses environs. Les maisons occupées par les officiers russes de tout rang et par les particuliers furent attaquées. Les Abasiens portaient partout la torche et le poignard, n'épargnant ni femmes ni enfants. La garnison de la citadelle accourut en fin au secours de la ville, et chassa les révoltés après un combat sanglant.

C'est le 27 juillet que ces événements se passaient, et plus de 150 Russes étaient morts, ainsi que 2 à 300 Abasiens, durant le combat. Pendant quelques jours encore, les révoltés livrèrent plusieurs assauts à Soukoum-Kalé, mais ils furent chaque fois repoussés. Un renfort de 1,100 hommes de troupes moscovites était arrivé pour soutenir la garnison de la citadelle, défendue seulement par 600 soldats au début des hostilités.

L'*Invalide russe*, auquel nous empruntons ces détails, ajoute que, d'après des nouvelles de Circassie du 21 août, les insurgés renonçaient à leurs projets, et qu'ils avaient envoyé des délégués au commandant russe pour promettre en leur nom qu'ils étaient prêts à se soumettre.

Grande vente d'étoffes du pays.—Aujourd'hui, mercredi 26 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, rue de Chartres, No. 38, une immense quantité de marchandises étrangères et du pays. Cette vente qui aura lieu sans réserve, mérite d'appeler l'attention. Les conditions seront annoncées au moment de la criée.

Restaurant et confiserie à vendre.—On annonce que le restaurant Richelieu, situé rue du Canal No. 174, est offert en vente avec un bail de trois ans. C'est là une bonne occasion dont le public industriel devrait s'empresser de profiter. Le restaurant est parfaitement achalandé, et ceux qui l'achèteront n'auront qu'à continuer à suivre les errements de leurs devanciers pour avoir la vogue.

—La *Correspondencia*, de Madrid, annonce qu'à l'instigation de tous les prélats espagnols, le clergé inférieur se montre très empressé et unanime dans le patriotique désir de céder une partie de ses revenus pour venir en aide à l'Etat obéré.

On évalue à environ 5 millions de réaux ce que pourra produire cette généreuse délégation.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Procès de Jeff. Davis.

TRAITÉ SECRET CONTRE LE PARAGUAY.

Trois Etats conspirent sa ruine.

Nominations par le Président.

LE GÉN. DIX MINISTRE EN FRANCE.

Le comité de Cleveland.

Allocution du général Granger.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

LES SAUVEURS AVANT LES FONDATEURS.

Mouvement prochain des Féniens.

CONVENTION DES SOLDATS A PITTSBURG.

Les Jacobins en honneur.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS DE L'OREGON.

SIÉGES CONTESTÉS.

Les Démocrates l'emportent.

Délégation du Sud à Washington.

Affaire de la taxe sur le coton.

Marchés du Nord.

OR ET COTON.

New York, 25—Une dépêche de Washington à la *Tribune* de New York dit que le procès de Jeff. Davis ne peut avoir lieu en octobre et que l'ajournement de ce procès est une nécessité légale par suite de l'irrégularité dans l'ajournement de la Cour de Circuit à Norfolk en avril dernier. Le juge président Chase dit qu'il est prêt à appeler une session spéciale pour commencer le procès.

New York, 25—Hartz et Child, qui ont sauté de la fenêtre du corps de bâtisse en flamme, sont morts le lendemain à l'hôpital.

New York, 25—Les pilotes rapportent qu'un grand steamer s'est échoué à Rodes Island, à 70 milles au sud du cap Henry. Il avait fait des signaux de détresse mais les flots soulevés et les brisants ont empêché de lui porter assistance.

New York, 25—John B. Steele, un ex-membre du Congrès, a été renversé d'un wagon à Kingston, hier, et a été tué sur le coup.

Une dépêche de la *Tribune* dit qu'un traité secret existe entre le Brésil, Buenos-Ayres et l'Uruguay, traité par lequel ces Etats sont convenus de renverser les autorités actuelles du Paraguay et détruire la souveraineté et l'indépendance de cet Etat. Le Pérou, le Chili et la Bolivie ont protesté avec indignation contre ce projet.

New-York, 25 1 h. P. M. — Or, 111 1/2. Change plus actif.

New-York, 25 au soir. — L'or a fermé à 144 3/8. Coupons de '62, 111 1/4; de '64, 108 1/2; billets du Trésor, 106. Le coton était languissant à la clôture. Ventes: 2,000 balles à 37 et 39. Sucre calme, à 10 1/2 et 12 cents. Café ferme de 65 à 67.

New-York, 25. — Les courses de Jerôme Park avaient attiré 20,000 personnes, y compris le général Grant et Mme Ristori. Le général Grant a accepté une invitation pour voir *Mary Stuart* demain soir.

New York.—Un jeune homme, appelé Joseph Clinton a volé plus de $24,000 à Moses Cummings, messager de la Banque Nationale de Broadway. Le voleur a été poursuivi, pris et l'argent a été retrouvé.

Le steamer Caledonia de Glascow est arrivé.

Milwaukie, 25—Une portion du mur du bloc Burchard est tombée ce matin et a enterré huit personnes. Deux sont mortes sur le coup et les autres sont fatalement blessées.

Washington, 25.—Le président a fait aujourd'hui les nominations suivantes:

Le général John A. Dix, de New-York, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France.

Le général Hugh Ewing, du Kansas, ministre résident à la Haye.

W. J. Valentine, du Massachusetts, commissaire à l'exposition de Paris.

L'hon. Henry May, ex-membre du Congrès, est mort à Baltimore aujourd'hui.

Washington, 25. — Le comité nommé pour présenter le procès-verbal de la Convention de Cleveland s'est rendu chez le Président aujourd'hui.

Le général Granger, dans le cours de ses remarques, a fait allusion à la dépêche de congratulation envoyée par le général Forrest et autres ex-confédérés et a dit que le véritable esprit des hommes du Sud se montrait là, et que personne n'avait le droit de de douter l'honnêteté et de la sincérité de leurs déclarations.

Le président a répondu: Pendant la guerre il y a eu lutte d'intelligence et de science physique, la lutte aujourd'hui est purement d'un caractère civil pour l'établissement d'une base sur laquelle nos institutions doivent s'appuyer désormais. La question est de savoir si le caractère et le génie de la nation doivent être subvertis ou s'ils doivent reposer sur les principes de la Constitution.

Je pense que nous sommes arrivés à la plus importante crise de l'histoire de notre pays; nous devons fixer une base substantielle et durable pour les institutions du pays. Nous devons rentrer dans les limites constitutionnelles établissant le grand fait que c'est un gouvernement de limitation, qu'il a une constitution écrite et que ses bornes doivent être observées et strictement gardées si un vrai gouvernement libre doit encore exister, et sortant d'une rébellion, nous devons démontrer au genre humain qu'un gouvernement libre ne peut exister sur la haine et la méfiance et la mauvaise volonté, et qu'avec nous le temps est venu pour le rétablissement de toutes les relations des Etats avec le gouvernement fédéral.

Je regarde cela comme d'une importance égale à tout ce qui a été fait pour la guerre, si non d'une importance supérieure. J'ai plus dit que je n'avais l'intention de dire, mais je répète que l'encouragement la force et la confiance qui me sont données, venant de la source d'où cela vient, me sont particulièrement acceptables, et Dieu aidant, je poursuivrai, avec votre secours, la conduite que j'ai déjà tenue pour sauver notre gouvernement.

Je sais qu'il a été dit que les pères de notre gouvernement doivent avoir la première place dans l'histoire, mais mon opinion est que les sauveurs d'un gouvernement devraient occuper eux-mêmes la plus importante page.

Memphis, 25.—Il n'y a eu que quatre décès causés par le choléra, hier. Le fléau tend à disparaître, bien que le temps ne soit pas favorable à la santé.

San Francisco, 24 — Un procès a été intenté hier à la cinquième Cour de District contre le collecteur du Revenu de l'Intérieur pour avoir pris une décision sur la constitutionalité de la loi du dernier congrès qui requiert du peuple de la Californie qu'il paye la taxe du revenu en or ou en son équivalent, ce qui peut se faire en élevant le montant du revenu assessé à la base des greenbacks.

Des dépêches de Salem, Oregon, datées d'hier disent que les contestants démocrates du comté de Grant ont été admis à la chambre et que les unionistes ont été mis dehors. C'est avec l'aide de ces derniers que l'amendement constitutionnel avait passé à la chambre. Antérieurement, l'amendement avait passé au sénat.

Washington, 25. — Une délégation d'hommes d'affaires éminents du Sud, la plupart facteurs et planteurs de coton, sont ici pour faire modifier les règlements existants sous l'empire desquels le coton est transporté au marché, la taxe du revenu payée, et sous lesquels est fait aussi l'embarquement pour les ports des Etats-Unis. La délégation consiste du maire Withers, de Mobile, colonel Fellows et juge Pinckard, de la Nouvelle-Orléans, et M. Cunningham, de Cincinnati, représentant les intérêts de coton de l'Ohio dans le Sud.

Ils présentent le mémoire des chambres de commerce de la Nouvelle-Orléans et Mobile, qui met en lumière les pertes sérieuses qui résultent des règlements actuels.

Le payement de 3 pour cent de taxe avant que le coton sorte de la plantation fait un grand tort aux planteurs, en les forçant à faire de gros sacrifices afin de se conformer à la loi.

Cette délégation a eu une entrevue avec le secrétaire du Trésor et cet officier a dit qu'il était tout disposé à modifier les règlements actuels autant qu'il le pourra, mais il doute que la loi permette aucun changement.

La délégation s'est en conséquence rendue aujourd'hui auprès du président pour lui demander que la question des pouvoirs du secrétaire d'après la loi, soit soumise à l'avocat général afin qu'il donne son opinion. Cette demande a été accordée. Ces messieurs n'hésitent pas à affirmer que sous les règlements existant actuellement, il faudrait plus d'une année pour faire parvenir sur les marchés les récoltes de cette saison, toutes faibles qu'elles soient.

Louisville, 25. — Il y a eu aujourd'hui quatre décès causés par le choléra. Pas de rapport à envoyer sur l'état du marché.

Ottawa, 25. — Le cabinet du gouvernement canadien doit se réunir tous les jours, à Québec, et les sujets qui doivent le préoccuper sont: la condition militaire de la province, la confédération et la faillite de la banque du Haut Canada. On éprouve un grand malaise dans les cercles financiers.

On assure que les Féniens s'assemblent à High Gate, près de Rouse's Point, pour faire une invasion au Canada. On s'attendait à recevoir à Toronto et à Montréal, une grande quantité d'équipements militaires, qu'on expédierait ensuite sur la partie ouest de la province.

Une dépêche de Toronto dit qu'un ordre a été lancé afin de mettre sous les armes toutes les forces volontaires pour être prêtes à marcher au premier son de la cloche d'alarme. Chaque volontaire devra porter quarante cartouches dans sa giberne. On craint que le feu ne soit mis à la ville, pour s'en emparer. Il nous arrive de grandes quantités d'équipements militaires et des caissons d'ambulances. Des troupes régulières et de volontaires sont continuellement en mouvement. Un yacht, monté par trois hommes, a été saisi aujourd'hui; on croit que ces hommes sont des Féniens, une petite quantité de munitions ayant été trouvée à bord.

Pittsburg, 25—La ville est pavoisée en honneur de la Convention des soldats dont les délégués arrivent de divers Etats. Ils ont été reçus avec enthousiasme. Edwing Dudley, qui s'est démis de ses fonctions d'officier du revenu interne, a été choisi pour présider temporairement cette Convention. Le général Buler a eu une chaleureuse réception.

Boston, 25—On vient de lancer le grand navire missionnaire *Morning Star*, dont la construction a coûté vingt cinq mille piastres, somme formée par les écoles du dimanche tenues ici et dans les environs. La mise à flot a eu lieu en présence d'une foule de dix mille personnes.

(Voyez l'anglais pour les nouvelles de la Passe et de Vicksburg.)

Autres Dépêches.

New-York, 25 sept., 1 h. P. M.—Le coton est ferme à 37 à 39. Ventes de la semaine, 20,000 balles, recettes 14,000, exportations 4,791. Fret par steamer pour Liverpool, 3/16 d.

La farine est plus ferme, le blé de 3 à 5 cents de hausse. Le porc plus bas à $32 87 1/2, la graisse lourde à 17 à 19 1/4 c.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 25 septembre 1866.

Le mauvais temps a suspendu, en partie, les opérations du dehors. La nouvelle d'une hausse dans le coton à New-York a été suivie d'un mouvement considérable et il s'est vendu 2,650 balles à des prix qui indiquent une hausse de 1 cent par livre. Ce chiffre porte à 4,900 balles les transactions des trois derniers jours. La plus grande partie de ce coton ayant été achetée pour le Nord, nous devons nous attendre à une forte augmentation de la quantité de change américain sur place.

L'or a été peu recherché, il a ouvert à 112 3/4 à 143 contre 142 hier soir et, après avoir conservé sa fermeté pendant quelques heures, a clos faible à 142 à 142 1/2. Au Board, les transactions ont embrassé $1200 à 142 et $2,000 à 142 1/4; sur le marché $2,000 à 142 1/4, $1000 à 142 1/2, $3,000 (1000, 300, 1500, 2500, 5000, 6000 et 10,000) à 142 3/4 et $11,300 (1000, 1000, 1300, 3000, 5000 et 5000) à 143. Dans l'argent, il s'est vendu $4,40, en demi piastres américaines, à 134; 1500 piastres mexicaines ont rapporté, au Board, 142, 1950, 142 1/2 et, sur le marché, 4500, 141, 37,000 à des conditions qu'on ignore.

Le change étranger a été extrêmement calme. Les offres ont été fort limitées et, à cause du désaccord entre les acheteurs et les vendeurs, il ne s'est fait aucune vente de sterling—10,000 francs de banquier se sont vendus à 3 71 1/4, 20,000, 50,000, 55,000 et 200,000 à 3 70 — Le sterling peut être coté à 148 les traites commerciales, 150 à 151 le No 1 à première classe et 153 le change de banque; les francs à 3 75 le commercial No 1 et 3 67 1/2 le change de banque.

Le mouvement a été comparativement modéré. Les banques ont tiré sur New York au pair et, à ce taux la demande a été assez bonne. La quantité de change commercial étant quelque peu restreinte, il s'en est vendu $130,000 (20,000 et 100,000) sur New York, à vue, 1 1/4 d'escompte, $25,000 à 3/8, $30,000 à 3/16, $30,000, sur Boston, à vue, 3/8 et $15,000 à soixante jours de vue, sur New York, à 2 1/4 d'escompte. Au dehors, les cours ont été de 1/4 à 3/16 d'escompte.

Les actions ont trouvé très peu d'acheteurs, il s'en est vendu, au Board, 110 (10, 50 et 50) de la banque de la Nouvelle-Orléans à $10 1/4, et sur le marché, 5 de la compagnie du chemin de fer de la ville à des prix qu'on n'a pas annoncés.

Les bons de la ville sont négligés, il ne s'en est vendu ni au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 96 à 96 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 84 1/2 à 85, suivant les coupons. Nous cotons les taxes de la Louisiane à 78 à 78 1/2; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 85 à 87 1/2, et les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 80.

$1000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 6 1/2 d'escompte, $500 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 93 3/4 et une petite somme en billets de la banque de la Louisiane à 66 1/2. — Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 99 cents la piastre. Les autres élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petits montants qui leur sont apportés.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 25 septembre 1866.

Coton—L'ouverture du marché a été marquée, aujourd'hui, par des démarches assez empressées, et, malgré l'inclémence du temps, la demande a gardé son activité durant toute la journée. Les facteurs, influencés par les cotes favorables de New-York, ont considérablement élevé leurs prétentions, et quoiqu'ils n'aient offert qu'une bien faible latitude aux acheteurs, ceux-ci ne s'en sont pas moins avancés assez librement, et, de la sorte, 2850 balles ont changé de mains, quatorze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont montré une amélioration additionnelle. En conséquence, nous avons avancé nos cotes comme suit: ordinary 28 à 30 cts, good ordinary 31 à 33, low middling 35 à [illegible] et middling nominal. Cependant, quelques personnes soutiennent qu'il est été impossible de trouver à acheter du good ordinary à nos chiffres les moins élevés.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866..balles	102,082	
Reçu aujourd'hui	1471	
" précédemment	8790	
		9261
		111343
Expédié aujourd'hui	294	
" précédemment	20961	
		21255
Stock en mains à bord de navires non expédiés		90088

Sucre et mélasse—Il n'y a pas eu d'arrivage depuis hier. Le stock de sucre en mains est faible, mais il suffit à la demande, qui est fort limitée même pour le détail. Aucune vente n'a été faite au débarcadère et en magasin il ne se fait que de petites transactions en détail à 12 1/2 à 13 cts pour les Nos 12 et 13 en caisses, 13 3/4 et 14 1/2 pour les Nos 14 et 15 15 3/4 à 16 1/2 pour les Nos 16 et 18, et 17 à 17 1/2 pour les Nos 19 et 20. Le stock de mélasse en mains est faible. Il ne s'est fait, aujourd'hui, que des ventes en détail à 55 à 60 cts le gallon.

Tabac—Il ne s'est fait aucune démarche aujourd'hui pour l'étranger. Le stock à vendre est cependant faible, et est fermement tenu, l'assortiment en étant bon. Les ventes se sont bornées à quelques boucauts pris pour le commerce local, à des prix pleins. Nous cotons: 3 1/4 à 4 1/4, en monnaie courante pour le low refused, léger et lourd, 5 à 5 1/2 pour le good do, 6 à 7 1/4 cts pour le common leaf, 8 à 10 pour le fair do, 11 à 12 cts pour le good do, 13 à 15 cts pour le fin do et 16 à 22 cts pour les choice selections et cutting.

Produits de l'Ouest et provisions.—La pluie qui a duré toute la journée, a matériellement entravé les opérations tant dans la farine que dans le grain. L'approvisionnement de la première de ces denrées est modéré tandis que celui de la dernière a considérablement diminué. Dans les provisions il ne se fait que des affaires en détail.

Farine—Le marché est presque dépourvu de farine superfine et de simple extra, ces marques étant en demande, tendent conséquemment à la hausse. Ventes de 300 barils dont 150 de superfine à $10 50 et 150 d'extra de choix à $13 le baril.

Avoine—L'approvisionnement d'avoine est faible, mais il continue à être ferme. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé environ 600 sacs, écoulés à 50 cts.

Son—Le stock en mains n'est que modéré et la demande de l'article est modérée. Les dernières ventes ont eu lieu à $1 15 à $1 20 les cent livres. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui.

Foin—Il n'y a que peu ou point de foin sur la levée. Les détenteurs obtiennent de l'article $19 le tonneau de prime St. Louis. Aujourd'hui, un lot de 329 balles de foin inférieur de St Louis a changé de mains à $15.

Bacon—Il s'en fait, en détail, un commerce très actif, mais par de ventes de forts lots. Les commerçans font face à la demande à 18 1/4 à 18 1/2 pour les épaules, 21 cts pour les côtés ossus, et 22 à 22 1/4 cts la livre de désossé; les jambons salés à sec se vendent 17 1/2 cts et 18 1/4 cts la liv. et les jambons curés au sucre 26 à 27 cts la livre. Aujourd'hui, il s'est fait une vente de 10 tierçons à 26 1/4 cts la livre.

Saindoux—Le marché continue à être fort calme et nous n'avons entendu parler d'aucune vente notable. On fait librement des offres à 22 cts pour le prime en tierçons, et pour l'article en barillets.

Porc—Il ne s'est rien fait dans cet article excepté que quelques lots ont été placés à $35 50 à $35 75 le baril. Les lots ronds ne peuvent être cotés que nominalement à $35 25 le baril de mess. Le prime mess est fort calme à $30 50 à $30 le baril.

Chandelles de Star—Il n'y a en mains qu'un faible stock de chandelles et la demande en est active à 20 cts pour celles de 12, 21 cts pour celles de 13 et 25 cts pour celles portant le poids plein. Ventes, aujourd'hui, de 150 caisses de Shaeffers de 12 à 20 cts.

Toile d'emballage de l'Inde—Le stock en mains en est faible et les détenteurs sont fermes et demandent 39 cts pour l'article en rouleaux, en balles 41 cts la yarde.

Corde d'emballage—Le marché est calme et nous cotons les lots ronds à 18 1/4 cts et les parcelles de détail à 19 cts le rouleau.

Laine—Il y a eu mains un fort approvisionnement de cet article et les commerçans font face à la demande moyennant 16 à 18 cts pour celle de la Louisiane, 18 à 22 cts pour celle du Texas [illegible] mérino, 22 à 25 c pour celle du Texas 3/4 à 7/8 do, 28 à 30 pour la lavée et 13 à 15 pour la brute.

Provisions navales — Approvisionnements faibles et bonne demande. Nous cotons la résine en petits lots à $2 75, $3 le baril pour le No 3, $4 à $5 pour le No 2, $5 à $7 pour le No 1: brai $6, goudron $3 à $4 le baril, esprit de térébenthine 50 à 60 cts le gallon.

Huile de charbon—Les dernières ventes de cet article ont eu lieu à 82 1/2 cts le gallon pour l'article en cans et devant arriver.

Sacs en pitre—Nous cotons l'article en petits lots à 30 cts la pièce. Les importations directes de Calcutta ont embrassé 1500 balles de sacs en pitre extra corées et 500 balles de sacs. Le tout est actuellement sur le marché.

Café—La demande de café est bonne et les commerçans y font face moyennant 20 1/2 à 29 cts, monnaie courante pour le Rio fair à prime, taux auquel environ 75 sacs ont changé de mains aujourd'hui. Le stock sur place suffit grandement à la demande actuelle. Le total des importations directes depuis la fin de la guerre jusqu'au 1er juillet 1866 est de 44,955 sacs; arrivés depuis le 1er juillet 4650, faisant en tout 49605 sacs. Le stock en secondes mains est d'environ 600 sacs. Nous cotons le prime à 19 1/2 cts, en or et droits payés.

Drèche—Il n'y a pas de demandes de lots ronds, mais les cotes sont de $1 70 à 1 72 pour celle du Canada et 90 à $1 05 pour celle de l'Ouest. Les ventes en détail se font à $2 11 pour la première qualité et $1 80 pour la dernière.

Whisky—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 22 pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 85 à $2 le gallon.

Houblon—Le houblon nouveau éprouve une bonne demande, mais il n'y en a pas sur le marché. Le bon houblon de l'Ouest peut rapporter 95 et à $1 30.

Sel—Il se fait une bonne demande de cet article dont les prix sont fermes. Les approvisionnements de sel des Iles Turques sont bornés à un petit chargement qui est tenu à 65 cts le sac. Le Liverpool est actuellement coté à $2 30 à $2 50 pour le fin en entrepôt et $2 20 $2 40 pour le gros, tandis que la qualité prévitée, en cargaison rapporte $2 05, et la dernière $2 le sac.

Beurre et fromage—Les approvisionnements de ces deux articles sont forts et la demande en est modérée à 15 à 40 cts la liv. de bon beurre du Nord et 25 à 35 pour celui de l'Ouest. Le fromage, tant de l'Ouest que du Nord, se vend 17 à 18 cts.

Fret—Il se fait assez fréquemment des offres de coton pour le dehors et pour le cabotage. Il n'y a actuellement pas de navire à destination de New York et les vapeurs partant pour ce port prennent rapidement leur chargement à raison de 1 ct par livre de coton et $10 le boucaut de tabac. Les taux sur steamers pour Boston sont 1 1/4 et par livre de coton. Les voiliers pour Boston demandent 5/8 cts par livre de coton, 50 cts par baril de farine et $3 50 le tonneau de fer. Le fret étranger est calme. Les taux sur voiliers pour Liverpool sont 9/16 à 5/8 d la livre de coton, 47s 6d par boucaut de tabac. Pour le Havre nous cotons nominalement 1 3/4 ct par livre de coton. Le steamer actuellement à destination de Liverpool prend son chargement à raison de 5/16 d la livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 26 septembre.

Arrivé hier—446 bœufs du Texas, 186 veaux et [illegible] d'ici au [illegible]

Vendu—719 bœufs du Texas, [illegible] veaux et [illegible] 14 cochons et 5 vaches à lait.

A vendre—[illegible] bœufs de Texas, 1,177 veaux et [illegible] 35 cochons, 1,741 moutons et 44 vaches à lait.

[illegible price table]

Décédé hier, à midi, à l'âge de huit mois, Nicolas Charles, fils de Manuel Madrazo et de Louise François Mouret. Les parents et les amis de la famille sont invités à l'enterrement qui aura lieu ce matin, à neuf heures. Le convoi partira de la rue des Ursulines, No 122.

Décédée, hier, à quatre heures de l'après midi, à l'âge de 32 ans, Clarisse Charamia, née à Chelle Debat, Hautes Pyrénées (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures. Le convoi partira de la rue Septième No 28, entre les rues Fulton et Tchoupitoulas.

Décédée, hier, le 25 septembre 1866, à onze heures du matin, à l'âge de 21 ans, Corinne Morrison, épouse de Chs. E. Schmidt. Les amis et connaissances des familles Schmidt, Morrison, Dugas, Seghers et Landorf sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après midi à quatre heures et demie. Le convoi partira de la résidence, No 122, rue Washington, près Constance.

Décédé, hier soir, le 25 courant, à 10 heures, Albert Bienvenu, âgé de 38 ans. Les amis et connaissances de son frère Alexandre Bienvenu et de son beau frère Augustin Vinvault sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M. Son corps est exposé à sa dernière demeure, rue St Claude, entre Quartier et Esplanade.

De la part de sa famille.
Clergé St. Augustin.

Décédée à Jicaltepec, Etat de Vera-Cruz, Mexique, le 16 août 1866, mademoiselle Adèle Lombard, fille aînée de George Frédéric Lombard et de Marie Anne Eléonore Duraind.

(Les gazettes de Philadelphie sont priées de recopier.)

No 11, RUE BARONNE.
Le Dr. EMILE LAMM, dentiste, ex associé du Dr. Oran, à l'honneur d'avertir le public qu'ayant pris charge du cabinet du Dr. James S. Knapp pendant la durée de l'été, à dater du 1er octobre prochain il tiendra un cabinet pour son propre compte au No 11, rue Baronne. Prix des plus modérés, les mêmes que ceux du Dr. Oran. 21 sept—1m.

AVIS.
Mme ROBIN, de retour de la Havane, prévient ses amis et connaissances que le 1er d'octobre prochain elle ouvrira, rue Royale No [illegible], une pension sous le titre de PENSION COMMERCIALE. Mme Robin se dédiera spécialement à la cuisine. On trouvera dans son établissement le confortable et une bonne table.
Par ROBIN
Nouvelle Orléans, le 25 septembre 1866. 25 sept—1m

MAISON FELIX SARON,
214, RUE BARONNE, COIN GIROD.
Le soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toute longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN GEAI montées sur OR, ARGENT, de JUMELLES de théâtre, ivoire, écaille, or, de peignes, brosses, parfumerie fine des premières maisons Paris. Il appelle l'attention des modistes et des fleuristes sur le dépôt des fleurs de T. JOUANIN E. de Paris, qu'il est impossible de surpasser pour la finesse et le bon goût, sur ses couronnes de mariées, etc., etc. Il continuera à vendre, comme par le passé, à 25 0/0 meilleur marché que toute autre maison d'expédition pour la campagne par l'Express, dans le plus bref délai.
Un grand salon est réservé pour la COIFFURE DES DAMES, pour bal et soirée, à la semaine et au mois. Aussi, frisure, coupe de cheveux des enfants, etc.
FELIX SARON.

Avis au Public.
E. C. Fottier ayant quitté la maison Rocha, Becker & Co, sollicite la continuation du patronage de ses amis et connaissances dans la nouvelle maison de MM. Pepin & Turcotte, No 131, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, ou il est maintenant employé. Ce bon magasin ouvrira jeudi, 27 courant. 25 sept—2f

A Vendre,
LE RESTAURANT "RICHELIEU" ET LA CONFISERIE,
Situé rue du Canal, No 174.
CE bel établissement est avantageusement connu et offert en vente, avec un bail de 3 ans à courir, à des termes réduits. On peut traiter pour le Restaurant seul, sans la Confiserie et les appareils.
Pour d'autres renseignements, s'adresser au propriétaire, ou à J. J. HERR,
25 sept—1m Coin Gravier et Nile Levée.

Demande de Françaises.
UNE dame américaine, parlant le français voudrait trouver pour bonne d'enfant une française connaissant bien sa langue. On prendrait deux sœurs, ou bien une mère et sa fille, l'une pour faire le service de bonne, et l'autre celui de couturière.
Des personnes qui conviendraient trouveraient un emploi permanent avec de bons gages et l'avantage de voyager l'été prochain.
S'adresser à Madame PAYNE, 197, rue St Joseph, entre Carondelet et St Charles.

Avis aux instituteurs.
TABLES et pupitres d'école à vendre. S'adresser au No 125, rue Conti. J. J. HERR.

Demande.
ON demande une bonne gardienne pour avoir soin de plusieurs enfants, et laver leur linge.
S'adresser chez M. Delvitle, 75 rue Royale. 26 sept—1

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne cuisinière et un petit domestique.
S'adresser au No. 66 rue Royale. 26 sept—3

A LOUER
UN OFFICE commode et spacieux, situé à l'encoignure St-Louis et Vieille Levée, au premier. S'adresser à WM ZADIK, "Clothing Store, en bas.

A LOUER au No 123, rue Conti—Un magasin convenable pour un marchand de chaussures, ou pour un détaillant de marchandises sèches. S'adresser à J. J. HERR.

Maisons à Louer.
DEUX MAISONS, l'une livrable le 1er octobre, avec ou sans les meubles; l'autre livrable le 15 octobre—S'adresser sur les lieux, rue des Remparts, No 285, entre Ursulines et Hôpital.

A Louer,
A partir du 1er octobre, le troisième étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grands et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur soixante pieds de long; ils sont bien éclairés et bien aérés. — A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le tout conviendrait très bien pour un club ou une résidence, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à
M. PESANT,
Rue Carondelet, No 5.

LIBRAIRIE DE A. RALU.
Reçu par le "Luxor:"
NAPOLEON III—Histoire de Jules César, second volume.
DUMAS Fils—L'Affaire Clémenceau.
PAUL DE KOCK—La Baronne Blaguiskof—Les Demoiselles du magasin.
E. DE LABÉDOLLIÈRE—Histoire complète de la Guerre d'Allemagne et d'Italie, Custozza, Sadowa.
E. RENAN—La Vie de Jésus—Les Apôtres.
L'ABBÉ FREPPEL—Examen critique des Apôtres de M. Renan.
A. NICOLAS—La Divinité de Jésus-Christ.
L. VEUILLOT—Les Libres Penseurs.
A. THIBAULT—Récits des temps apostoliques (Réponse à M. Renan).
RÉV. P. FELIX—Jésus Christ et la critique nouvelle.
E. DESORANGES—Traité de correspondance commerciale—Tenue de livres et Arithmétique commerciale et pratique.
CAPENDU—Le capitaine Crochetout.
E. CHATRIAN—Histoire d'un homme du peuple—Romans nationaux.
Mme DESBORDES VALMORE—Poésies.
Manuels RORET—Teinturier, Vinaigrier, Vétérinaire, etc.
Grand assortiment de Brochures in-8 et in-12 d'Alex Dumas, Balzac, E. Sue, Paul de Kock, G. Sand, etc.
A. RALU,
21 sept—6 50 rue de Chartres.

GRAND DEBALLAGE!
Ouverture de Magasin.
PEPIN & TURCOTTE
131.......RUE DU CANAL.......131
entre Bourbon et Royale.
BATISSE TOURO,
Feront l'ouverture de leur magasin
JEUDI, 27 COURANT.
Ils appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur immense stock de marchandises de
NOUVEAUTÉS
qui n'est surpassé par aucune maison de cette ville, le tout importé directement par eux et reçu par le steamer *Luxor*, du Havre, via Liverpool, et par voie de New-York.
Les dames trouveront un grand et magnifique assortiment de
Châles et Manteaux soie, velours, drap perlé et uni;
En un mot, toutes espèces de
CONFECTIONS
Pour Dames, Demoiselles et Enfants,
faites dans le dernier genre parisien.
BRODERIES & LINGERIE
TELS QUE:
Corsages, Cols, Manches, Poignets, etc., Robes et Manteaux d'enfants, Jupons Impératrice, Balmorals nouveautés, Soieries, Mérinos, Popelines, Biarritz, Linons, Pongé, SULTANE fantaisie et unie, de toutes nuances, Bonneterie, Ganterie, Toilerie, Gaze Chambéry, Tulle, Voiles de mariées, &c. &c. &c. Percale, Brillanté imprimé, Rubans, Dentelles, &c.
— AUSSI —
Un très grand assortiment de
MARCHANDISES DU PAYS
POUR FAMILLES ET HABITATIONS,
que nous vendrons à prix réduits.
26 sept—1m

LE SOUSSIGNÉ [illegible] ... Encoignure Remparts et Hôpital Nile-Orléans.
L. GAMOTIS. 26 sept—1m

Le "Price Current" de la Nouvelle-Orléans.
La [illegible] vendu, aux prix [illegible] dans la rue de la Vieille Levée, No 7, au bureau de Poste. 25 sept—1

Demande d'Employé.
UN jeune homme intelligent, parlant anglais et français, capable de faire les affaires de bureau, désire un emploi permanent en s'adressant au magasin du soussigné.
Inutile de se présenter sans avoir de bonnes références.
C. ROUYER, Opticien,
135 rue de Chartres, près de l'Hôtel d'Orléans.
25 sept—2

Avis.
MA femme, LAVINIA ELLIOTT, ayant quitté mon domicile sans aucun motif, je préviens le public que je ne payerai aucune dette qu'elle pourrait contracter.
24 septembre 1866. J. ELLIOTT.
25 sept—2t

Changement de Local.
A. FEIBER a transporté son magasin d'encan du No. 89 de la rue du Camp, au No. 16 de la rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville.
21 sept—1 sem

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne cuisinière.
S'adresser au coin des rues Dauphine et Conti.
21 sept—1 sem

Demande de Nourrice.
UNE BONNE NOURRICE, sans enfant, de couleur, trouvera un emploi en s'adressant au No 115, rue Dumaine, immédiatement.
Nile Orléans, 21 septembre 1866. 21 sept—1f

AVIS.
L. COLLIGNON, Entrepreneur de Vidanges a transporté son établissement de l'Esplanade à la rue St Philippe, No 199, entre Marais et Tremé. 11 sept—1m

Fil en Bobine, d'Alexander.
Les soussignés, Agents pour la vente du Fil en Bobine de MM. R. F. & J. Alexander & Co. de Glascow, ont constamment en magasin un choix complet de ce célèbre article, qu'ils offrent au commerce en quantités au gré des acheteurs.
CRAMER & CO.,
16 sep—1m Rue de la Douane, No 58.

Avis Spécial.
Nile-Orléans, 7 septembre 1866.
Bureau de la Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.
LE taux des primes d'assurance étant réduit par le Bureau des Assureurs, cette Compagnie est prête à prendre des risques sur toute espèce de propriétés et à se conformer au nouveau tarif.
Escompte aux taux courant, d'après le tarif.
Par ordre du Bureau,
JOHN T. HEATH, Secrétaire.
7 sept—1m

CHAMPAGNE Charles FARRE.
SIX CENTS caisses vins de Sillery, Cabinet et Impérial en grandes et demi bouteilles, à vendre en lots par J. J. HERR,
1er sep—1m Coin Gravier et Levée.

Couvertures de laine.
ARRIVÉ par le navire W. R. Winthrop, du Havre,—
16 balles couvertures de laine françaises à vendre par AUG. COUTURIE,
15 sept—8f 37, Vieille Levée.

Avis.
AYANT révoqué mon ancien agent, M. Eugene Surgi, toutes les communications relatives à mes affaires et à mes intérêts devront être adressées à M. Jean-Jacques Roman, mon fondé de pouvoirs.
VEUVE J. B. JUDICE.
25 sept—3 fois 10 j

A Louer,
Rue d'Amour, No. 463, entre St-Antoine et Bagatelle.
UN salon et une chambre à coucher élégamment meublés, convenables pour un Docteur.
S'adresser sur les lieux. 23 sept—3

Julien Saget,
198 RUE DE CHARTRES.
M. J. SAGET informe ses amis ainsi que le public, qu'il vient de recevoir de sa manufacture d'Europe un bel assortiment de
FUSILS DE CHASSE
qu'il vendra aux prix les plus réduits. 23 sept—3

Avis.
LES personnes qui ont des réclamations quelconques à faire valoir contre la succession de feu BERTRAND SAUNE, sont priées de les présenter et celles qui doivent à la dite succession sont priées de venir payer au soussigné.
LÉONCE BOUNY, administrateur.
ou à JOHN F. MONTAMAT, avocat de la succession,
23 sept—3 fois 10 j rue St-Pierre No 35.

Marchandises Sèches.
CHAUSSURES ET CHAPEAUX
EN GROS
Déballage terminé.
BLANCAND & GUITET
No 19, RUE VIEILLE-LEVÉE,
Appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur le beau Stock de MARCHANDISES SECHES, CHAUSSURES et CHAPEAUX, pour saison d'AUTOMNE et d'HIVER, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, tels que
INDIENNES, MADRAS, CHALES, FLANELLES, PARAPLUIES, CHEMISES, DRAPERIES, LAINAGES, JUPONS, GANTERIE, PERCALES, BRILLANTES, JACONETS, &c.
— Aussi —
[illegible] KERSEYS, LINDSEYS, &c.
Et tous les articles pour plantations.
CHAUSSURES
Pour familles et plantations.
UN STOCK COMME [illegible] DÉFIE TOUTE CONCURRENCE.
CHAPEAUX,
Stock des plus complets.
21 sept—1f

SAISON D'HIVER.
MARCHANDISES NOUVELLES
EN GROS
Les soussignés offrent en vente les marchandises suivantes de leur
IMPORTATION.
2 caisses INDIENNE [illegible]
[illegible] INDIENNE [illegible]
[illegible] INDIENNE [illegible]
[illegible] balles COTONNADE [illegible] Attakapas
[illegible] MADRAS [illegible]
[illegible] MADRAS [illegible]
[illegible] CHALES [illegible]
[illegible] FLANELLE [illegible]
[illegible] PARAPLUIES [illegible]
[illegible] CHEMISES [illegible]
[illegible] DRAPERIE [illegible]
[illegible] CORSETS [illegible]
[illegible] MÉRINOS, ALPAGAS
[illegible] POPELINES [illegible]
2 do TAFFETAS [illegible]
—Et—
Un choix magnifique de LAINAGES nouveautés pour Robes.
A vendre en gros à très bas prix.
J. Levois & Co.
COIN CANAL ET BOURBON.

MARCHANDISES D'HIVER.
Ouverture de la Saison.
NOUS [illegible] NOUVEAUTÉS D'HIVER [illegible]
LUNDI, 24 Septembre.
[illegible] les Nouveautés des meilleures fabriques d'Europe.
[illegible] Indiennes et Percales imprimées, Popelines de laine [illegible], Popeline de Lyon, unie et brodée, Drap de Londres, Biarritz et Velours Ispahan, Soieries unies et Haute Nouveauté, Manteaux [illegible], Confections [illegible]
— UN TRES GRAND CHOIX DE —
JUPES ET BALMORALS.
500 pièces jolies Popelines et Linos
A 50 CENTS LA VARDE.
J. LEVOIS & CO.,
Coin Canal et Bourbon.

GRANDE IMPORTATION
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Gros et détail.
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137.......RUE CANAL.......137
Hautes nouveautés, fantaisies et confections élégantes pour dames et enfants.
PALETOTS [illegible], MARQUISES [illegible], MANTEAUX [illegible], COSTUMES [illegible], LINGERIE [illegible].
Choix magnifique de toutes les fantaisies parisiennes.—Articles de PARFUMERIE et GANTS, COIFFURES, RUBANNERIE, PASSEMENTERIE, BIJOUTERIE, VANNERIE, DENTELLES, LAINAGES, &c., &c.
21 sept—5f

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne Cuisinière française. No 167, rue du Camp.

Moulin à scie "Ocean."
JEFFERSON [illegible] septembre 1866. Avis est donné [illegible] M. F. N. KELLER [illegible] autorisé à faire des affaires hors du bureau ou du dit établissement.
L. CARRO, Agent.

A VENDRE
UN ILET ENTIER [illegible] près du chemin de fer des Opelousas [illegible]. S'adresser au No 137, rue Royale.
J. A. THURBER.

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,
A transporté son magasin No [illegible] rue de Chartres, à l'angle des rues Chartres et Bienville, au local précédemment occupé par Mr A. Farre.

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la Ville.
Nouvelle-Orléans, 19 septembre 1866.
AUJOURD'HUI, à une assemblée régulière des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable aux actionnaires à partir du [illegible] prochain. La Compagnie payera la taxe de revenu intérieur des Etats-Unis sur le dit dividende.
L. DOWLING, Secrétaire pro tem.
22 sept—15f

AVIS.
UN professeur muni d'un brevet par l'Académie de [illegible] désire donner des leçons de français [illegible] ou de mathématiques en ville ou à la campagne.
S'adresser rue Ste Anne No [illegible].

Volé, Perdu ou Egaré,
UN billet appartenant à M. Antoine Fernandez de la somme de $[illegible] [illegible] 1864 [illegible] payable à trois ans de date, [illegible] par Mme Louise [illegible] Jean Fidor [illegible] [illegible]
JEAN CLAUDE THOMAS,
Passage de Bourse No [illegible]

Farine et farine de maïs.
1000 barils FARINE extra,
1000 do do superfine,
[illegible] do do sans marques
500 do FARINE DE MAIS blanche choix et séchée
PROVISIONS.
[illegible] barils PORC MESS [illegible]
100 tierçons SAINDOUX FEUILLE, choix,
150 do do do do
100 frequins et baquets BEURRE de l'Ouest (bonne partie).
20 boucauts ÉPAULES BACON, choix
40 do PLATS CÔTÉS RIB BACON
50 do PLATS CÔTÉS DÉSOSSÉS BACON.
TABAC.
24 caddies TABAC CHALLANGE NAVY, 1/2 la livre.
GRAINS.
500 sacs AVOINE de St-Louis.
3,000 do MAIS BLANC
5,000 sacs BURLAP (4 balles-aux) en magasin et à vendre par ETHELL & THOMAS,
25 sept—5 Rue Poydras, No 185.

UNE NOUVELLE ET GRANDE EPOQUE EN MEDECINE.
Le Dr MAGGIEL est le fondateur d'un nouveau système médical. [illegible] Les PILULES DE MAGGIEL [illegible] la SALVE DE MAGGIEL [illegible]
A vendre par J. MAGGIEL,
11, Pine street, New York.
Et par tous les pharmaciens, à 25 cents la boîte.

DEBALLAGE! DEBALLAGE!
C. JAUBERT & CO.,
29.......RUE DE CHARTRES.......29
WHOLESALE DRY GOODS.
FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne [illegible] assortiment de marchandises [illegible] défient toute concurrence.

25 caisses Confitures Shaker, NOUVELLES
En débarquement du steamboat Louisiana de Louisville
Gruyère nouveau.
En débarquement du steamer Geo. Cromwell
A vendre par J. B. SOLARI, Encoig. Royale et St Louis. 21 sept

Avis.
JE préviens les marchands et le public en général que [illegible] je ne serai responsable d'aucune dette contractée par elle.
VVE B. DURAND, No [illegible] rue Royale.

MM. George M. Beaman et Octave Voorhies
Ont un intérêt dans notre maison à partir du 1er juillet 1866.
GEO. W. BANCKER & Co.

T. BAILLY BLANCHARD Jr,
38 et 40, Vieille-Levée,
OFFRE A VENDRE
EN MAGASIN ET A L'ENTREPOT:
[illegible] VINS ROUGES
[illegible] VINS BLANCS
[illegible] VIN ROUGE [illegible]
[illegible] CHAMPAGNE [illegible]
[illegible] COGNAC [illegible]
[illegible] SARDINES [illegible]
[illegible] CHAMPIGNONS [illegible]
[illegible] PETITS POIS [illegible]
[illegible] FRUITS A L'EAU DE VIE [illegible]
[illegible] HUILE D'OLIVE [illegible]
[illegible] VINAIGRE [illegible]
[illegible] VERMOUTH [illegible]
[illegible] ABSINTHE [illegible] E. Pernod
[illegible] KIRSCH
[illegible] CASSIS [illegible]
[illegible] LIQUEUR VERTE et JAUNE [illegible]
[illegible] ANISETTE EXTRA [illegible]
[illegible] LIQUEURS
[illegible] MARASCHINO
[illegible] CURAÇAO
[illegible] ANISETTE [illegible]
[illegible] BOUCHONS [illegible]
[illegible] BOUTEILLES [illegible]
[illegible] BOURBON WHISKEY [illegible]
[illegible] TAFIA [illegible]
[illegible] IMITATION COGNAC.

Divers! Divers!
1500 paniers HUILES [illegible]
[illegible] CORNICHONS FRANÇAIS [illegible]
[illegible] JARRES [illegible]
[illegible] BOUTEILLES FRANÇAISES
[illegible] DAMES JEANNES [illegible]
En magasin et à vendre par PIAGGIO FRÈRES.

Fromage, Sardines, Pois et Champignons.
[illegible] caisses fromage de Hollande,
[illegible] caisses de [illegible] boîtes sardines [illegible]
[illegible] petits pois français.
[illegible] champignons [illegible]
En débarquement du navire "Canova," arrivé du Havre. A vendre par PIAGGIO Frères,
21 sept—6 rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

Genièvre, Absinthe, Kirsch.
[illegible] genièvre de Hollande—marque Prize Medal
[illegible] caisses absinthe—marque E. Pernod.
[illegible] kirsch—marque C. Lecoultre.
En débarquement du navire "Canova," arrivé du Havre. A vendre par PIAGGIO Frères,
21 sept—6 rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

Cognac, Vermouth, Vins, &c.
[illegible] quarts de pipe cognac,
15 octaves do do des marques Lanjouy, Roche & Co,
80 barriques vin rouge St-Macaire, Blaye—article supérieur,
2000 caisses, bouteilles et demi-bouteilles vin rouge et vin blanc des marques Blaye, Cubzac, Pomiguac.
100 caisses liqueurs françaises et italiennes, assorties
50 [illegible] vin de Bourgogne—marque Pomard,
50 [illegible] vin rouge et vin blanc Barberera et Asti.
En magasin et à vendre par PIAGGIO Frères,
21 sept—6 rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

OPIUM, ESSENCE, REGLISSE ET MANNE.
75 [illegible] opium de Smyrne,
[illegible] pâte de réglisse de la Calabre,
[illegible] manne en sorte,
[illegible] huile de Bergamotte,
[illegible] huile de limon,
[illegible] huile de rose et Néroli.
En magasin et à vendre par PIAGGIO FRERES.
21 sept—1 sem Rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

EN [illegible] vins rouges pour familles.
[illegible] caisses vin rouge Cenon.
[illegible] vin blanc Trois Frères
[illegible] caisses petits pois et champignons.
[illegible] caisses truffes.
[illegible] caisses pâtés, saucissons et andouillettes truffées
[illegible] caisses royans [illegible]
EN MAGASIN
600 paniers huile d'olive,
[illegible] caisses vermouth,
[illegible] caisses sardines en 1/4 boîtes,
[illegible] quarts Sherry,
[illegible] quarts Madère,
75 quarts vins Porto,
75 caisses absinthe Noilly, Prats & Co,
100 do do E. Pernod
100 do Muscat, Noilly, Prats & Co.
100 do do Jourdan Brive & Co.
100 do do vinaigre à l'Estragon.
40 paniers Champagne Carte-Blanche grandes bout.
25 do do do 1/2 do.
50 do do Sillery Impérial.
[illegible] Cognac [illegible]
[illegible] E. GRÉGOIRE & CO. [illegible]
60 bouteilles [illegible]
25 barriques vin rouge et 100 barriques vin blanc de diverses qualités.
40 caisses liqueurs assorties premières qualités, à vendre par FUENTES & CHALARD
22 sept—2 p.s No. 30, Vieille Levée.

En débarquement du navire Canova du Havre.
100 CAISSES ABSINTHE, E. Pernod.
100 do PETITS POIS, Briant.
50 do CHAMPIGNONS.
10 do TRUFFES du Perigord.
En magasin et en Douane.
200 paniers HUILE Piaggio,
250 caisses VERMOUTH Noilly
150 barriques VIN Bordeaux,
30 barriques VIN Marsala,
250 quarts MADÈRE, F. Valette et autres,
200 quarts PORT, F. Dorado
100 quarts SHERRY Paul E. Thomas,
75 bouteilles SHERRY Valette
2000 caisses VIN ROUGE, St Louis,
500 caisses VIN BLANC,
150 caisses VERMICELLI et MACARONI [illegible]
150 caisses SARDINES [illegible]
200 caisses SALAISONS assorties
150 caisses LIQUEURS CURAÇAO et MARASCHINO,
100 caisses VINAIGRE à l'Estragon,
200 paniers CHAMPAGNE diverses marques,
500 caisses SAVON de Marseille,
500 caisses MUSCAT Frontignan,
à vendre par BLANCHIN & GIRAUD.
19 sept—1m 63 rue Vieille-Levée.

$100 de Récompense.
VOLÉS, dans la nuit du [illegible] courant, sur l'habitation "Lecesne," à 12 milles au dessus de Carrollton, rive droite, un JUMENT NOIRE [illegible] et un CHEVAL bai [illegible]. La récompense ci-dessus sera payée [illegible] au soussigné ou [illegible] Ortner, Hopkins & Co, rue de l'Union, No 16, Nile Orléans. 22 sept—2t

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c., &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes les grandeurs et qualités.

Nile Orléans, le 22 septembre 1866.
J'ANNONCE à mes amis et au public que pendant mon absence M. F. [illegible] Valeo[illegible] est chargé de ma procuration générale.
LOUIS MUR.

AVIS.
A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à abri des crevasses. Pour connaître les conditions s'adresser sur les lieux, à An Risca, huit milles au-dessus de l'Alger, paroisse d'Orléans, ou à la Nile Orléans à M. L. Termasse, chez M. Racles, marchand de nouveautés rue Ursulines, entre Levée et Chartres.

DIVERS à vendre pour le de des consignations.
[illegible] barriques ST. EMILION
[illegible] do CANTENAC
[illegible] do LISTRAC
[illegible] do CÔTES DE BOURG
[illegible] caisses grandes et demi-BOUTEILLES
[illegible] ST. JULIEN [illegible]
[illegible] caisses Sherry [illegible]
10 barils Virginia [illegible] RYE WHISKY
J. J. HERR,
1er sept—1m Coin Gravier et Nouvelle Levée

A Vendre,
CUIR à semelles, CUIR à Harnais, PEAUX de veau.
Aux prix de fabrique.
S'adresser à AVENDANO FRERES
16 sept—1m Rue de la Commune, [illegible]

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
Reçu de France, 2,000 pieds de tringles plaquées or et [illegible] pour devantures de magasins, et petites tringles pour rideaux d'intérieur. A vendre [illegible]
7 sept—1m C. ROUYER 135, rue de Chartres.

TRANSFERT DE MAGASIN.
Mr. C. DUHAMEL, Opticien,
a transféré son magasin du No [illegible] de la rue de Chartres, au coin des rues Bienville et Chartres.

A VENDRE.
Une bonne barrouche à quatre places et un excellent cheval.
S'adresser à M. J. Barré, sellier, rue Bourbon, No 34, entre Dumaine et St Philippe.

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire, 88, Fulton Street—NEW-YORK.
[illegible] BILLES DE BILLARD [illegible] DRAPS, des QUEUES des GARNITURES [illegible] CHECKS, KENO, CANNES, POMMES [illegible] No 88, Fulton street, New-York, ou à la fabrique [illegible] New York.

Boulangerie de la Louisiane.
BEALS & MILLER
[illegible] No 8, rue Fulton et No 11, rue Nouvelle-Levée, entre les rues de la Commune et Gravier.

C. CAVAROC & CO.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
116 RUE ROYALE.
Avances libérales
Sur consignations de coton et autres produits
A nos amis de
LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX,
[illegible]
CHANGE
A vue et à terme, à la convenance des Acheteurs, sur
Paris, Amiens, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Besançon, Bar le Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cahors, Calais, Châlons-sur-Mar, Dunkerque, Dieppe, Elbœuf, Grenoble, Gray, Havre, Lyon, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Mans (le), Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Puy (le), Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochelle (la), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tarbes, Tours.
A vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

VINS FINS
DE LA MAISON SEIGNOURET FRERES, DE BORDEAUX.
150 barriques vin rouge Chateau Dillon, diverses qualités.
100 demi-barr. do do do
500 caisses do do do
150 do do Château Terrefort,
100 do do Château Talbot,
50 do do Château Lafitte,
50 do do Château Latour,
50 do do Château Margaux,
15 do do Château Léoville,
125 do do St-Julien,
100 do vin blanc Sauterne,
50 do do Barsac,
50 do do Beaune,
10 do do Château Yquem.
A vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES.
2000 caisses vin rouge St Loubès et Ste Eulalie.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES.
100 barriques vin rouge, bon ordinaire.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

ROUSSILLON CAHORS.
40 barriques vin rouge, Roussillon, très estimé.
20 do do Cahors, do
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale

VIN DE BOURGOGNE.
30 caisses Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, de la marque Ch. Marey & Cie Liger Belair.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL.
2000 caisses huile d'olives J. Plagniol, grandes et petites bouteilles.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.
500 caisses (1/2 et 1/4 boîtes) sardines à l'huile marques Rodel, Roubeillac, Ch. Ledantec
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.
30 quarts Cocq père & fils, 1858,
20 huitièmes do do do
25 quarts Achille Petit, 1858,
20 huitièmes do do
20 quarts J. A. Guérin, 1858,
20 huitièmes do do
20 quarts Borel.
En magasin et sous les clefs de la douane.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

LES SOUSSIGNÉS
Ont formé ce jour une société sous la raison de BERAUD & GIBERT pour les affaires de commission en général.
M. Pierre Roy, ancien associé de la maison Bellocq, Noblom & Co, est porteur de notre procuration générale.
BERAUD & GIBERT,
1er sep—1m 61, rue Carondelet.